



N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal  
de la Municipalité d'East Broughton*

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'EAST BROUGHTON

**SÉANCE ORDINAIRE DU**

**1 MAI 2023**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'East Broughton tenue au lieu des séances, le **1 mai 2023** à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Paul Grondin  
Siège #2 - Darrell Paré  
Siège #3 - Julie Leblond  
Siège #4 - Samantha Jalbert-Paré  
Siège #5 - André Roy  
Siège #6 - Rénald Drouin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Benoit Létourneau. Madame Marie-France Faucher, directrice générale par intérim agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire Jean-Benoit Létourneau fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
  - 2.1 - PRÉSENTATION ÉTATS FINANCIERS 2022
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 - SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2023
  - 3.2 - SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 AVRIL 2023
- 4 - CORRESPONDANCE
  - 4.1 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES SCOUTS
  - 4.2 - INVITATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SPA DE THETFORD MINES
- 5 - RAPPORT DES COMITÉS
- 6 - GESTION FINANCIÈRE
  - 6.1 - COMPTES À PAYER POUR LE MOIS D'AVRIL 2023
- 7 - DOSSIERS EN COURS
- 8 - AFFAIRES ADMINISTRATIVES
  - 8.1 - ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2022 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE PARC INDUSTRIEL BEAUCE-AMIANTE

2023-  
05-8528



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

**8.2 - PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS  
2022 DE LA MUNICIPALITÉ D'EAST BROUGHTON**

**8.3 - ENGAGEMENT DE LA FIRME COMPTABLE POUR  
L'ANNÉE 2023**

**9 - RÉGLEMENTATION**

**9.1 - ADOPTION FINAL DU RÈGLEMENT 2023-240 RELATIF À  
LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES**

**10 - LOISIRS ET CULTURE**

**10.1 - DEMANDE DE PERMIS DE RÉUNION POUR LES  
MARDIS DE LA CULTURE**

**10.2 - MATERNELLE 4 ANS**

**10.3 - DEMANDE DE PERMIS CENTRE DES LOISIRS  
DES JARDINS ET TERRAIN EXTÉRIEUR**

**10.4 - LOCATION D'UN ESPACE À CÔTÉ DU CASSE-CROÛTE  
DE L'ARÉNA**

**11 - TRAVAUX PUBLICS**

**11.1 - MANDAT SEL DE DÉGLAÇAGE 4 ANS**

**11.2 - CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE  
PHASE 2 DÉPÔT À NEIGE**

**11.3 - ÉCLAIRAGE DES RUES AU LED**

**11.4 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2023-2024 PPA-CE**

**12 - URBANISME**

**12.1 - ACCOMPAGNEMENT FIRME WSP POUR LA  
RÉALISATION 2E RUE EST**

**12.2 - ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉALISATION  
D'ÉTUDES PRÉPARATOIRES 10E AVENUE**

**12.3 - ACHAT DE COMPTEURS D'EAU**

**13 - INCENDIE**

**13.1 - AVANCEMENT DE LA CONSTRUCTION NOUVELLE  
CASERNE INCENDIE**

**14 - VARIA**

**14.1 - DÉLÉGUÉ AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT  
POPULAIRE D'EAST BROUGHTON**

**15 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**16 - PROCHAINE SÉANCE**

**17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller **JEAN-PAUL GRONDIN** et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

**ADOPTÉE**

**2.1 - PRÉSENTATION ÉTATS FINANCIERS 2022**

Étant donné que Madame Sandra Audit est arrivée, je l'invite à nous présenter le rapport financier 2022.



*Procès-verbal  
de la Municipalité d'East Broughton*

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**3.1 - SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2023**

La lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est proposé par le conseiller **JEAN-PAUL GRONDIN** et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023

**ADOPTÉE**

**3.2 - SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 AVRIL 2023**

La lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 avril 2023 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est proposé par le conseiller **DARRELL PARÉ** et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 avril 2023

**ADOPTÉE**

**4 - CORRESPONDANCE**

**4.1 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES SCOUTS**

Les scouts de Thetford nous demandent si la municipalité d'East Broughton accepte de fournir une contribution financière de 25\$/ jeune de notre municipalité. Puisque 4 jeunes sont inscrits cela représente 100,00 \$

Il est proposé la conseillère **JULIE LEBLOND** et résolu à l'unanimité des conseillers de contribuer cette année pour un montant de 100 \$.

**ADOPTÉE**

**4.2 - INVITATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SPA DE  
THETFORD MINES**

La société protectrice des animaux de Thetford Mines invite les élus de la municipalité d'East Broughton à leur assemblée générale annuelle de la SPA de Thetford Mines qui se tiendra le 13 juin à 18h30.

**5 - RAPPORT DES COMITÉS**

Jean-Paul Grondin n'a rien de particulier à nous faire part

Darrell Paré nous mentionne les diverses activités de loisirs qui seront réalisées dans les semaines à venir

Julie Leblond nous donne lecture du bilan incendie des mois de mars et d'avril 2023.

Samantha Jalbert-Paré n'a eu aucun rencontre de comité dans le mois sauf celui de la CPE que nous allons discuter bientôt

André Roy nous lit le rapport du directeur des travaux publics

2023-  
05-8529

N<sup>o</sup> de résolution  
de notation

2023-  
05-8530

2023-  
05-8531



N° de résolution  
ou annotation

2023-  
05-8532

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

Rénald Drouin nous mentionne que pour la bibliothèque, le maire va en parler tantôt

### **6 - GESTION FINANCIÈRE**

#### **6.1 - COMPTES À PAYER POUR LE MOIS D'AVRIL 2023**

Attendu que des listes de comptes et de dépenses, datées du mois d'avril 2023 ont été préparées ;

Attendu que ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée ;

Attendu que des explications ont été données sur les divers comptes à payer ;

Il est proposé par la conseillère **JULIE LEBLOND** et résolu à l'unanimité d'approuver un montant de 675 796,51\$ pour pourvoir aux comptes à payer du mois d'avril 2023 sous forme de paiements manuels, de paiements en ligne, de paiements directs ou sous tout autre forme que ce soit;

Qu'un montant de 93 360,34 \$ soit affecté aux prélèvements des salaires du mois d'avril 2023.

**ADOPTÉE**

### **7 - DOSSIERS EN COURS**

#### **\* BIBLIOTHÈQUE**

Une rencontre sera bientôt fixée entre les 2 municipalités afin de discuter de l'apport de chacune des municipalités avant de faire venir l'architecte.

#### **\* CENTRE PETITE ENFANCE**

Les tests de sol du terrain de l'hôtel de ville sont négatifs tant qu'à l'amiante dans le sol. Il reste à convenir à quel prix est fixé la vente du terrain et de la bâtisse de l'hôtel de ville qui est évalué à 509 760 \$

#### **\* RENCONTRE POUR LES MULTI-LOGEMENTS**

Invitation est faite à tous les propriétaires de multi-logements que les élus municipaux les rencontreront au caucus du 31 mai à 18h. Faites du bouche à oreille car c'est la seule invitation qui sera faite à part de la mettre sur le site internet de la municipalité.

#### **\* DOSSIER DES GOUTTIÈRES**

L'inspecteur va repasser afin de vérifier les propriétaires qui en 2021 n'étaient pas conformes. En 2021, 64% des contribuables étaient soit conformes ou ne possédaient pas de gouttières.

### **8 - AFFAIRES ADMINISTRATIVES**



2023-  
05-8533

N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal*  
*de la Municipalité d'East Broughton*

**8.1 - ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2022 DE LA RÉGIE  
INTERMUNICIPALE PARC INDUSTRIEL BEAUCE-  
AMIANTE**

Attendu que le rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 a été déposé devant le comité administratif et que les explications ont été données;

Attendu que les résultats démontrent un excédent accumulé à la fin de l'exercice de 215 338 \$

En conséquence, il est proposé par le conseiller **JEAN-PAUL GRONDIN** et résolu à l'unanimité à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport financier 2022, de la régie intermunicipale du parc industriel de Beauce-Amiante tel que déposé.

**ADOPTÉE**

2023-  
05-8534

**8.2 - PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS  
2022 DE LA MUNICIPALITÉ D'EAST BROUGHTON**

Attendu que Madame Sandra Audit de la firme de comptable a présenté plus tôt les états financiers de l'année 2022.

Attendu que Madame Audit a répondu à toutes les questions concernant les états financiers.

Attendu que le rapport du vérificateur et le rapport financier de l'année 2022 ont été présentés et que les questions concernant ces dits états financiers ont été répondu;

Attendu que la publication de l'avis public a été affiché dans le délai prescrit;

Attendu que le rapport financier de l'année 2022 a généré des revenus de 4 262 474 \$ et des dépenses de 4 121 129 \$ ainsi qu'un remboursement de la dette d'un montant de 839 872\$.

Il est proposé par le conseiller **DARRELL PARÉ** et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les rapports du vérificateur et financier de l'année 2022 tel que présenté par madame Sandra Audit de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thorthon.

**ADOPTÉE**

2023-  
05-8535

**8.3 - ENGAGEMENT DE LA FIRME COMPTABLE POUR  
L'ANNÉE 2023**

Attendu que les élus de la municipalité d'East Broughton sont satisfaits des services rendus par la firme comptable RCGT de Thetford;

Attendu que nous voulons nommer une firme comptable pour l'année 2023;

Attendu que nous allons demander à la firme de nous faire une estimation des coûts pour l'année 2023 afin d'avoir une bonne idée à inclure dans notre budget 2023. Les élus demandent également s'ils peuvent nous soumettre un prix pour les trois prochaines années.



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller **ANDRÉ ROY** et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer la firme comptable RCGT pour l'année 2023.

**ADOPTÉE**

### **9 - RÉGLEMENTATION**

2023-  
05-8536

#### **9.1 - ADOPTION FINAL DU RÈGLEMENT 2023-240 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES**

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné le .6 mars 2023;

Attendu que le premier projet de règlement a été déposé le 6 mars 2023;

Attendu qu'une assemblée publique sur le projet de règlement a eu lieu le 3 avril 2023 à 19h à l'hôtel de ville d'East Broughton;

Attendu que le second projet de règlement a été adopté à la séance régulière du 3 avril 2023.

En conséquence, il est proposé par le conseiller **RENALD DROUIN** et résolu à l'unanimité que le règlement # 2023-240 relatif à la démolition d'immeubles soit adopté et qu'une copie de ce règlement est disponible au bureau municipal.

**ADOPTÉE**

### **10 - LOISIRS ET CULTURE**

2023-  
05-8537

#### **10.1 - DEMANDE DE PERMIS DE RÉUNION POUR LES MARDIS DE LA CULTURE**

Attendu que les activités des Mardis de la Culture auront lieu le 4, 11, 18 juillet ainsi que le 8 août 2023;

Attendu que le comité des loisirs vend des boissons alcoolisées.

Pour ces raisons, il est proposé par la conseillère **SAMANTHA JALBERT-PARÉ** et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice des loisirs et de la culture à procéder à une demande de permis de réunion pour la tenue des Mardis de la culture aux dates prévues.

**ADOPTÉE**

2023-  
05-8538

#### **10.2 - MATERNELLE 4 ANS**

Attendu que lors du dernier sondage, les parents ont demandé d'accepter les maternelles 4 ans pour le camp de jour;

Attendu que nous pourrions faire une année test afin d'évaluer comment le tout se déroule.

Attendu que pour l'année test, nous devons avoir un groupe limité de 10 enfants.



N° de résolution  
ou annotation

2023-  
05-8539

2023-  
05-8540

## *Procès-verbal* *de la Municipalité d'East Broughton*

Pour ces raisons, il est proposé le conseiller **DARRELL PARÉ** et résolu à l'unanimité des conseillers que les membres du conseil acceptent et demandent à la directrice des loisirs de discuter avec le coordonnateur du camp de jour afin de superviser ensemble ce projet. Quant à l'inscription, ce pourrait être premier arrivé, premier inscrit.

**ADOPTÉE**

### **10.3 - DEMANDE DE PERMIS CENTRE DES LOISIRS DESJARDINS ET TERRAIN EXTÉRIEUR**

Attendu que les prochaines activités du Centre des loisirs Desjardins et terrain extérieur auront lieu le 23 juin (Feu de la St-Jean), le 4 août (show de bleu) et le 5 août (grande démolition) ;

Attendu que des boissons seront vendues lors de ces activités.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller **DARRELL PARÉ** et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice des loisirs et de la culture à procéder à une demande de permis de réunion pour la tenue des activités au Centre des loisirs Desjardins et terrain extérieur.

**ADOPTÉE**

### **10.4 - LOCATION D'UN ESPACE À CÔTÉ DU CASSE-CROÛTE DE L'ARÉNA**

La directrice des loisirs a reçu une demande afin de louer un espace d'environ 12 x 16 pieds à côté du casse-croûte de l'Aréna.

Les membres du conseil vont étudier cette étude et revenir à une séance subséquente avec la décision.

### **11 - TRAVAUX PUBLICS**

#### **11.1 - MANDAT SEL DE DÉGLAÇAGE 4 ANS**

**MANDAT POUR QUATRE ANS À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR L'ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES (CHLORURE DE SODIUM)**

ATTENDU QUE la Municipalité d'East Broughton a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium);

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

- Permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

- Précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- Précisent que le présent processus contractuel est assujéti au «Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité d'East Broughton désire participer à cet achat regroupé afin de se procurer le sel de déglçage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ, pour les quatre (4) prochaines années;

PROPOSÉ PAR la conseillère **JULIE LEBLOND**

APPUYÉ PAR le conseiller **ANDRÉ ROY**

ET RÉSOLU :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la Municipalité d'East Broughton confirme, comme les lois le permettent, son adhésion à ce regroupement d'achats géré par l'UMQ pour quatre (4) ans, soit jusqu'au 30 avril 2027 représentant le terme des contrats relatifs à la saison 2026-2027;

QUE pour se retirer de ce programme d'achat regroupé, la Municipalité d'East Broughton devra faire parvenir une résolution de son Conseil à cet effet et ce, au moins trente (30) jours avant la date de publication de l'appel d'offres public annuel;

QUE la Municipalité d'East Broughton confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, des documents d'appels d'offres pour adjudger des contrats d'achats regroupés pour le chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité, pour les hivers 2023-2024 à 2026-2027 inclusivement;

QUE la Municipalité d'East Broughton confie, à l'UMQ, le mandat d'analyser des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats;

QUE si l'UMQ adjudge un contrat, la Municipalité d'East Broughton s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité d'East Broughton s'engage à lui fournir les quantités de produit dont elle aura besoin, en remplissant, lorsque demandé, le formulaire d'adhésion à la date fixée;

QUE la Municipalité d'East Broughton reconnaît que l'UMQ recevra,





N° de résolution  
ou annotation

2023-  
05-8541

2023-  
05-8542

2023-  
05-8543

*Procès-verbal*  
*de la Municipalité d'East Broughton*

directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacun des participants. Pour l'appel d'offres 2023-2024, ce pourcentage est fixé à 1 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2 % pour les non-membres de l'UMQ. Pour les appels d'offres subséquents, ces pourcentages pourront varier et seront définis dans le document d'appel d'offres;

QU'UN exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

**ADOPTÉE**

**11.2 - CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE  
PHASE 2 DÉPÔT À NEIGE**

Attendu que la municipalité d'East Broughton a déjà entrepris des démarches concernant un dépôt à neige;

Attendu que la caractérisation environnementale du site phase 1 a déjà été réalisé.

Pour ces raisons, il est proposé par la conseillère **SAMANTHA JALBERT-PARÉ** et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre du groupe **GEOS** pour la caractérisation environnementale du site pour le dépôt à neige **PHASE2** au coût de 23 530 \$ plus tx.

**ADOPTÉE**

**11.3 - ÉCLAIRAGE DES RUES AU LED**

La directrice générale par intérim Marie-France Faucher a reçu de l'information concernant l'éclairage des rues au LED. Une rencontre sera organisée afin de planifier ces travaux.

**11.4 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2023-2024 PPA-CE**

Attendu que nous pouvons présenter une demande à la députée Madame Isabelle Lecours;

Attendu que cette année nous voulons rajouter 3 lumières de rue dans la Rue Létourneau;

Attendu que cette année nous voulons finaliser la 2e rue Est qui a été faite que temporairement système aqueduc et égouts.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller **JEAN-PAUL GRONDIN** et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale par intérim Marie-France Faucher à présenter une demande au programme 2023-2024 PPA-CE afin d'inclure ces deux demandes Rue Létourneau et 2e rue Est.

**ADOPTÉE**

**12 - URBANISME**

**12.1 - ACCOMPAGNEMENT FIRME WSP POUR LA  
RÉALISATION 2E RUE EST**



N° de résolution  
ou annotation

2023-  
05-8544

2023-  
05-8545

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

Attendu que la firme WSP a déposé une estimation préliminaire afin de réaliser le raccordement permanent dans la 2e rue Est;

Attendu que la municipalité d'East Broughton désire réquerir les services de la firme WSP.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller **ANDRÉ ROY** et résolu à l'unanimité des conseillers de nous accompagner dans la réalisation de ces travaux et la municipalité d'East Broughton souhaiterait que ces travaux soient réalisés dans l'année 2023.

**ADOPTÉE**

### **12.2 - ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES PRÉPARATOIRES 10E AVENUE**

Attendu que la municipalité d'East Broughton désire entreprendre les études préparatoires en vue de la reconstruction de la 10e avenue;

Attendu que la Municipalite d'East Broughton désire être accompagné par une firme d'ingénieurs;

Attendu que la municipalité d'East Broughton a déjà demandé une proposition d'honoraires à la firme WSP.

Pour ces raisons, il est proposé par le conseiller **ANDRÉ ROY** et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition d'honoraires de la firme WSP au taux horaire des différents employés de la firme.

**ADOPTÉE**

### **12.3 - ACHAT DE COMPTEURS D'EAU**

Attendu que pour se conformer à notre règlement d'installation de compteurs d'eau le MAMH nous oblige à installer minimum 60 compteurs d'eau;

Attendu que la municipalité veut faire installer des compteurs à toutes les nouvelles constructions;

Attendu que tous les commerces doivent avoir un compteur d'eau installé.

Pour ces raisons, il est proposé par la conseillère **JULIE LEBLOND** et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission des Compteurs Lecomte au montant de 41 619 \$ plus tx, pour 60 compteurs pour les résidences ainsi que d'en commander quelques-uns pour les commerces afin de sauver le prix du transport.

**ADOPTÉE**



N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal*  
*de la Municipalité d'East Broughton*

**13 - INCENDIE**

**13.1 - AVANCEMENT DE LA CONSTRUCTION NOUVELLE  
CASERNE INCENDIE**

Monsieur le maire Jean-Benoît Létourneau donne un résumé des travaux de la construction incendie

Les travaux avancent très bien. Il n'y a aucun retard. Ceux-ci devrait être terminés à la mi-juillet au plus tard.

Les travaux de branchement aqueduc et égouts de la caserne devraient commencer milieu du mois de mai.

**14 - VARIA**

Pour l'année 2022, l'inspecteur en bâtiments précise que 8 permis de constructions ont été émis dont la caserne d'incendie pour un total de 9 494 844 \$.

Pour l'année 2023, en date d'aujourd'hui 3 permis de construction ont été émis pour un total de 1 093 150 \$.

**14.1 - DÉLÉGUÉ AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT POPULAIRE  
D'EAST BROUGHTON**

Afin de nous permettre d'avoir des nouvelles du fonds de développement populaire d'East Broughton que nous cautionnons,

Il est proposé par le conseiller **JEAN-PAUL GRONDIN** et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseiller Darrell Paré soit nommé délégué sur le comité du fonds de développement populaire d'East Broughton et nous demandons au comité de lui faire parvenir toutes les invitations afin qu'il puisse assister aux réunions du comité.

**ADOPTÉE**

**15 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les citoyens ont posé plusieurs questions sur des sujets divers

**16 - PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le 5 juin 2023 à 19h30.

**17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller **JEAN-PAUL GRONDIN** et résolu à l'unanimité de clore la séance à 20h57.

**ADOPTÉE**

*Marie-Kristine Hauken*  
*dg par intérim*

2023-  
05-8546

2023-  
05-8547



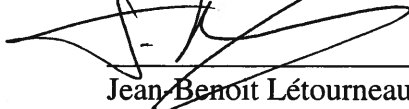
N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal  
de la Municipalité d'East Broughton*

Jean-Benoit Létourneau  
Maire

Marie-France Faucher  
Directrice générale par intérim

Je, soussigné, Jean-Benoit Létourneau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

  
\_\_\_\_\_  
Jean-Benoit Létourneau  
Maire

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, Marie-France Faucher, directrice générale par intérim, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de d'East Broughton.